

PROJET PEDAGOGIQUE

ALP mercredis

L'ALP des mercredis est dirigé par la directrice adjointe et des animateurs, qui interviennent déjà sur les temps périscolaires.

La programmation des mercredis est inter-vacances, Les inscriptions doivent être réservées et payées en ligne sur le portail famille (<https://portail-clapiers.ciril.net>)

Le dernier délai pour l'inscription ou l'annulation est la veille avant 12 heures.

- ❖ Journée avec repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 18h30
- ❖ Journée sans repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 12h et de 13h30 jusqu'à 18h30
- ❖ Matin avec repas.....A partir de 7h30 jusqu'à 13h30-14h
- ❖ Matin sans repas.....A partir de 13h30-14h jusqu'à 18h30
- ❖ Après-midi avec repas À partir de 12H30 jusqu'à 17h00 ou 18h30
- ❖ Après-midi sans repasÀ partir de 13h30 jusqu'à 17h00 ou 18h30

Les objectifs de ce temps sont :

- Proposer des activités riches et variées en s'appuyant sur les ressources de la commune.
- Permettre à l'enfant de choisir ses activités.
- Rechercher la complémentarité et la cohérence des différents temps de l'enfant.
- Apprendre à grandir en collectivité

Le plan mercredi est régi par une convention appelée charte qualité Plan mercredi qui définit les obligations propres à chacune des parties.

○ Les mercredis

- Un programme est établi par période inter vacances par thématiques particulières. Il est mis en place par l'équipe d'animation par rapport aux objectifs pédagogiques de l'accueil en tenant compte des demandes lors des conseils d'enfants (les enfants ont la parole). Les activités proposées aux enfants, ne sont en aucun cas obligatoires. L'enfant doit être motivé par l'animateur dans le but d'apprendre une technique à son niveau, dans le cas où aucune notion de plaisir n'est ressentie par l'enfant, on ne veut pas lui imposer l'activité sous prétexte qu'elle a été prévue au programme.

- **Le conseil d'enfants (en fin de journée, après le goûter) :**

Mis en place de ce temps qui a pour objectif

- D'aider à grandir harmonieusement.
- D'apprendre à gérer des situations de conflits entre enfants
- De leur permettre de proposer des activités
- De développer leur esprit critique
- Donner des responsabilités
- D'apprendre à mieux s'exprimer pour se faire comprendre de son entourage et de poser des règles de vie à l'accueil et tout simplement lui laisser la parole pour s'exprimer.

Il peut se décliner de différente façon :

- Contenu et vécu de la journée (au niveau des activités)
- Gestion des problèmes relationnels de la journée, le cadre étant donné « On respecte les autres » « On ne tape pas » (d'autres règles peuvent être votées)
- Propositions d'activités

Ce conseil est un outil de travail très important pour l'équipe car il permet d'évaluer d'une façon suivie les évolutions et l'investissement des enfants dans tous les domaines de la vie de l'accueil.

Journée type :

LE MATIN	L'APRES MIDI
<p>7h30 à 9h30 : Accueil des enfants. 9h30 : Présentation de la journée 10h -11h45 : Activité dominante. 11h45 – 12h : Accueil des enfants inscrits en demie - journée avec repas.</p>	<p>13h à 14h : Accueil des enfants inscrits l'après-midi. Sieste et temps calme (jeux de société, lecture...) 14h à 16h : Activité dominante. 16h : Goûter 16h30 : Bilan de la journée. 17h à 18h30 : Départ échelonné des enfants et jeux libres.</p>

LES OBJECTIFS DE NOS PROJETS D'ANIMATION

DES ACTIVITES MANUELLES sur les thématiques particulières

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Mettre en forme ce qui peut sortir de leur imagination
- Créer et obtenir un résultat à partir de ce que l'on peut apprendre des éléments
- Savoir écouter, demander de l'aide et proposer son aide pendant l'activité

DES JEUX COLLECTIFS

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Intégrer les consignes du jeu (selon leur âge)
- Jouer ensemble et être solidaire les uns des autres

DES ACTIVITES SPORTIVES

Nous voulons mettre les enfants en capacité de :

- Pratiquer une activité sportive de façon ludique
- Comprendre des règles et les appliquer (selon leur âge)
- Jouer ensemble et développer un esprit d'équipe
- Découvrir de nouveaux sports

DES SORTIES

Nous proposons des sorties dans la forêt de Clapiers, dans les parcs aux alentours, sur les rives du lez...

A travers nos sorties nous voulons permettre aux enfants de :

- Découvrir des lieux extérieurs, la nature environnante, la faune et la flore
- Développer le respect de l'environnement

UN CADRE PEDAGOGIQUE DE L'APPRENTISSAGE DU « VIVRE ENSEMBLE »

Sur tous ces temps spécifiques, l'équipe d'animation aura une réflexion et un travail concernant le vivre ensemble qui évoquera des règles communes à l'accueil, les comportements adéquats des uns et des autres (adultes/ enfants) face à des situations de la vie collective. Ceci permettra une cohérence de l'action pédagogique sécurisante et réconfortante pour l'enfant.

UN PARTENARIAT AVEC LES ENSEIGNANTS

Le dialogue avec l'équipe enseignante est nécessaire et primordial.

Il permettra une vision croisée sur les enfants posant question, une complémentarité entre les projets école et ALP, en s'appuyant sur l'ensemble de la journée, du matin jusqu'au soir.

Ce dialogue favorisera également une meilleure gestion des espaces et des règles les concernant, pour assurer une cohésion entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation.

Un partenariat avec les enseignants favorisera des réalisations et des actions éducatives convergentes, voir communes, lors de sorties à thème, lors d'événements culturels comme les fêtes de Noël, le carnaval, la fête de l'école/ALP...

LES RELATIONS AVEC LES PARENTS

L'équipe ALP doit être un relais entre les parents et les différents intervenants dans la journée de l'enfant. Dans ce sens un cahier de liaison ALP / école est mis en place pour chacune des classes.

Ainsi, le matin les animateurs doivent être à l'écoute des parents pour collecter toutes les informations utiles liées à l'enfant, sur sa nuit, sa soirée passée. Ils auront de plus à gérer les enfants fatigués, mal réveillés, les séparations difficiles et les besoins affectifs.

A midi, le relais sera à assurer vis à vis des enseignants : un incident durant la récréation, un enfant patraque ou particulièrement fatigué, ...

A 13h30, la transition s'effectue dans le sens inverse, pour tous les faits notables, les coups de cafard, les mauvais appétits.

A la fin de la journée, les parents peuvent ainsi connaître les événements marquants de la journée de leur enfant.

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR L'ÉVALUATION DE NOTRE ACTION

Les commissions des menus assurées par un personnel de restauration :

Lors des commissions, les repas sont examinés, rectifiés si besoin avec le prestataire Elior, une fois tous les deux mois, selon un cahier des charges complet.

Nous étudions alors les menus à venir afin de vérifier qu'ils soient bien en adéquation avec le cahier des charges établi (respect de l'équilibre alimentaire, de la qualité des menus proposés, du respect des proportions de plats biologiques,)

Le projet pédagogique ALP se veut évolutif et adaptable

L'équipe d'animation se réunira une fois par mois (au minimum) pour faire le point par rapport au fonctionnement, aux activités proposées, aux enfants.

Cette réunion servira également à préparer de nouvelles actions.

Des évaluations plus individuelles pourront avoir lieu, si le besoin existe, afin de recadrer le travail d'une personne en difficulté ou en perte de motivation.

Vis à vis des enfants

Nous restons à l'écoute des différents retours qu'ils pourront nous faire, de façon directe ou de par leur comportement.

L'équipe aura à réfléchir sur des moyens d'évaluer au mieux leur degrés de satisfaction par des bilans.

Avec les enseignants

Des points sont à faire le plus régulièrement possibles avec la directrice de l'école. De plus la participation de la directrice ALP, la coordinatrice du PEDT responsable du service scolaire et périscolaire au conseil d'école est nécessaire : lieu où vont se créer les partenariats, se solutionner d'éventuels problèmes.

Les comités de pilotage et les comités techniques réguliers du PEDT permettront aussi d'évaluer nos actions.

Avec les parents

Elle a lieu pendant l'accueil et d'une façon informelle lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Elle a lieu aussi lors de conseils d'école auxquels le service enfance participe.

Les comités de pilotage permettent aussi une évaluation et un échange avec les fédérations de parents d'élèves qui en sont membres.

Enfin, la volonté de communication est affirmée et peut donner l'occasion, à tout moment, de proposer des réunions, des rencontres ou tout autre forme de possibilité d'échange.